

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MOINS DE 18 ANS

Je soussigné.e

autorise le(s) enfant(s)

Nom

Nom prénom

Prénom

Date de naissance

Père / Mère / Tuteur

Nom prénom

Adresse

Date de naissance

.....

Nom prénom

.....

Date de naissance

Téléphone

Nom prénom

Courriel (facultatif).....

Date de naissance

NB : L'adresse courriel fournie sera utilisée pour l'envoi d'informations concernant l'abonnement (réservation, retard, échéance de prêt) et l'actualité de la bibliothèque.

- à s'inscrire à la bibliothèque municipale de Grenoble
- à emprunter des documents dans les bibliothèques et des œuvres à l'artothèque
- à consulter la numothèque Grenoble-Alpes
- à consulter Internet sur les postes informatiques et à utiliser les tablettes et liseuses mises à disposition du public

**Merci de présenter cette fiche accompagnée d'une pièce d'identité ou d'un livret de famille.
Les enfants de moins de 13 ans doivent être accompagnés lors de l'inscription.**



B Bibliothèque
municipale
de Grenoble

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE GRENOBLE - EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les bibliothèques sont des lieux publics

Les adultes sont responsables du comportement des enfants qu'ils accompagnent ; les enfants non accompagnés ne sont pas sous la responsabilité des bibliothécaires, qui ont pour seul rôle de les accueillir et les conseiller. Le non-respect des délais de prêt est pénalisant pour les lecteurs. En cas de retard, une suspension de prêt est appliquée. Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé par l'utilisateur.

Internet en bibliothèque

La bibliothèque propose l'accès à Internet comme aux autres supports et types de documents dans le cadre de ses missions de diffusion de l'information et de la lecture.

Loi « informatique et libertés »

du 6 janvier 1978, modifiée en 2004

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les prêts de documents. Elles ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées de la bibliothèque. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la direction de la bibliothèque municipale par mail info@bm-grenoble.fr ou par courrier postal : Bibliothèque municipale de Grenoble - Direction - 12 boulevard Maréchal Lyautey BP 1095 - 38021 Grenoble Cedex 1.

Durée de validité

L'autorisation parentale est valable un an, à compter de la date d'inscription.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement dont un extrait est reproduit ci-dessus et m'engage à le faire respecter, sachant qu'aucun contrôle ne peut être effectué par rapport aux âges conseillés pour une œuvre.

Fait à Grenoble, le : Signature :

Réinscription le : Signature :

Réinscription le : Signature :

Réinscription le : Signature :

Réinscription le : Signature :